

PROGRAMME DE FORMATION

TRAVAIL EN HAUTEUR ET PORT DU HARNAIS

Suivant la R431* de la CNAMTS

*Utilisation des systèmes d'arrêt de chutes



Objectifs : Maintien et actualisation des connaissance des règles générales de sécurité à appliquer lors de travaux en hauteur. Savoir évaluer les risques de chute de hauteur sur différents postes de travail et choisir les moyens de protection appropriés. Savoir vérifier et entretenir son harnais de sécurité et ses systèmes antichute.

Public visé : Toute personne ayant déjà suivi une formation initiale.

Prérequis :

-EPI Antichute, chaussures de sécurité, Gillet, Gants, Casque... Maîtrise de la langue française.

DUREE : 04 heures.

Nombre de stagiaires : de 1 à 8 personnes

Délais d'accès : Durée estimée entre la demande du bénéficiaire et le début de la formation 48 heures minimum.

Tarif : à partir de 220€/stagiaire.
Formation INTRA Nous consulter.

Dates des sessions : Nous contacter
04.68.95.74.09 ou consulter notre site internet

www.prpsafety.fr

CONTENU : Accueil :

LES CONNAISSANCES 2h00

Accueil : Présentation du formateur et de l'organisme
Présentation individuelle des stagiaires et de leurs attentes.

Travaux en hauteur et sécurité

- Accidents et prévention
- Contexte réglementaire et responsabilités

Caractéristiques des moyens de protection collective

- Moyens fixes et mobiles
- Appareils d'élévation de personnes
- Balisage et signalisation, préparation du chantier

Caractéristiques des moyens de protection individuelle

- Classes et dispositifs d'ancrages
- Anti-chutes et supports d'assurage
- Force de choc et facteur de chute
- Tirant d'air, utilisation d'une longe avec absorbeur d'énergie
- Harnais et accessoires de liaison

Choix d'un dispositif de protection individuelle

- Etude des risques
- Accrochage du harnais
- Facteurs de choix du dispositif de protection
- Conséquences d'une chute
- Vérification et auto-contrôle du harnais, des bloqueurs, des connecteurs, des longes, des absorbeurs...
- Interventions de secours et procédures de mise en sécurité.
- Le listing du matériel nécessaire pour les opérations.



PROGRAMME DE FORMATION

TRAVAIL EN HAUTEUR ET PORT DU HARNAIS

Suivant la R431* de la CNAMTS

*Utilisation des systèmes d'arrêt de chutes



Modalités pédagogiques : Alternance d'apports théoriques et de mises en situation. Echanges thématiques, partage d'expérience, réflexion commune, mini-quizz, jeux de rôle.

Moyens et outils utilisés : Salle de formation, vidéo projecteur, TV, supports visuels (power point, vidéos), fiches des risques professionnels en lien avec l'activité de l'entreprise (source INRS) et EPI antichute.

Moyens humains : Formateurs titulaires d'une expérience professionnelle de 2 ans minimum dans l'animation de formation

Les modalités de suivi du stagiaire et d'évaluation d'acquis : QCM pour l'évaluation théorique, évaluation pratique, port des EPI.

Le lieu de formation : 662 Avenue De Bruxelles 66000 Perpignan ou sur votre site si l'aménagement le permet.

Accessibilité aux personnes handicapées : Notre salle de formation est accessible aux PMR. Les moyens de la prestation pourront être adaptés en fonction du handicap. Responsable pédagogique/référent technique/référent handicap : M. KAMEL BELKACEM.
contact@prpsafety.fr

VALIDATION : Une attestation de formation sera délivrée au participant ayant suivi l'intégralité de la formation théorique et pratique.

Actualisation : connaissances et savoir-faire 3 ans.

Formation pratique : 2h00

- Étude de notice d'utilisation des EPI
- Vérification du matériels et installations
- Exercices et port des équipements de protection individuels utilisés par les stagiaires.
- Port du harnais et accessoires.
- Mise en place de ligne de vie temporaire.
- Conduite à tenir suite à une chute
- La maintenance des EPI antichute par l'utilisateur : - -- vérification et contrôle, entretien et stockage

Temps d'échange avec formateur/stagiaires

- Evaluation des connaissances et des savoir-faire
- Conclusion. Bilan de la formation.

Taux de réussite : 100%

Taux de satisfaction : 96%

